

Coronavirus COVID-19

Entreprises, la CCI du Cher est à vos côtés !

Face à l'épidémie de Coronavirus, la CCI du Cher a mis en place, dès le 13 mars, un certain nombre de mesures défensives et offensives.

Les mesures défensives visent à protéger les collaborateurs, les clients et éviter la propagation du virus. La majorité des salariés font du télétravail. Les locaux sont fermés au public mais nous recevons physiquement, si besoin, les entreprises ayant des formalités internationales à accomplir. Dans ce cas, les mesures de prévention et gestes barrières sont évidemment respectés.

Les mesures offensives visent à **répondre aux besoins**, nombreux en cette période, **des ressortissants du la CCI :**

- **Diffusion des informations et mesures du gouvernement**

La CCI du Cher diffuse sur l'ensemble de ses supports numériques

> [Une du site internet](#) et page internet dédiée [Informations Coronavirus](#)

> [Page Facebook CCI du Cher](#)

> [Compte Twitter CCI du Cher](#)

> [Page LinkedIn CCI du Cher](#)

les informations émises par le gouvernement et nécessaires aux entreprises. Ces informations sont actualisées quotidiennement.

- **Création d'une cellule de crise « Coronavirus »**

Cette cellule de crise est joignable via une adresse mail dédiée : entreprises-coronavirus@cher.cci.fr

Quatre collaboratrices sont mobilisées afin de répondre aux questions des entrepreneurs. Ces derniers sont recontactés individuellement, soit par mail soit par téléphone.

- **Organisation spécifique pour les formalités aux entreprises**

Le « Centre de Formalité des Entreprises » et le service « Formalités Internationales » assurent une continuité de service.

Le Centre de Formalités est joignable par mail cfe@cher.cci.fr

Pour les Formalités Internationales, un numéro de téléphone unique a été communiqué. Il s'agit du 06 71 82 21 01. Par ailleurs, comme indiqué précédemment, pour ce type de questions et en cas de nécessité, les clients peuvent être reçus à la CCI.

- **Diffusion d'une enquête auprès des ressortissants**

La CCI du Cher a soumis une enquête à ses ressortissants afin de connaître les impacts économiques du Coronavirus sur leurs activités. Les résultats ont été communiqués au Préfet et à CCI France. [Téléchargez les résultats](#)

- **Réalisation d'une enquête auprès des garagistes**

A la demande de la Préfecture du Cher, une enquête spécifique a été réalisée auprès de 167 garagistes. 41 réponses ont été obtenues. Les résultats ont été communiqués au Préfet.

- **Réalisation d'une enquête téléphonique**

Lundi 23 mars, la CCI du Cher a pris contact avec l'ensemble des réseaux économiques du département afin de connaître les actions mises en place, les préoccupations et difficultés majeures de leurs adhérents.

Actuellement la CCI prend contact par téléphone avec une cible d'entreprises afin de

- > Garder le contact
- > Connaître leurs difficultés
- > Répondre à leurs questions, les accompagner
- > Les aider à préparer la reprise

Ces données seront communiquées à la Préfecture du Cher.

Par ailleurs, les échanges sont nombreux avec CCI France, la Direccte et la région via Devup. La CCI recueille toutes les informations nécessaires et transmet les données terrains.

En cette période difficile vous pouvez compter plus que jamais sur la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs de la CCI du Cher pour vous informer et vous accompagner !

CCI du Cher
Avenue d'Issoudun
CS 70237
18022 Bourges Cedex

communication@cher.cci.fr